Droit de l"entreprise L3

Par **SokEttE**, le **06/09/2009** à **14:15**

Bonjour à tous,

Je suis un peu ennuyé , j'ai lu à peu près tous les sujets sur le choix des matières en L3 à Nancy , mais n'arrive toujours pas me décider puisque je ne comprend pas vraiment ce que l'on va voir dans chaque matière...et je ne sais pas quelles matières sont intéressante et importantes.
J'ai donc choisi la filière droit de l'entreprise et j'hésite donc avec mes options, j'ai le choix au premier semestre entre plusieurs matières, sachant que l'on doit prendre deux matières :

Procédure pénale
Droit international public fondamental
Histoire de l’administration
Méthode des sciences sociales
Histoire des idées politiques

Je ne sais pas quelles matières est pratiquement indispensable ou du moins importante. On m'a dit que méthode des sciences sociales c'est facile mais très mal noté, je veux bien ne pas choisir en fonction des notations mais ca fait quand même peur...

et au deuxième semestre j'ai 3 options à choisir:

Contentieux administratif
Droit des propriétés publiques et des travaux publics
Droit institutionnel de l’Union européenne
Droit judiciaire privé
Comptabilité et bilans
Histoire de la propriété publique et privée
Droit fiscal des personnes

J'espère que d'anciens L3 pourront me conseiller

Merci d'avance

Par **mathou**, le **13/09/2009** à **16:17**

Salut Sokette,

Procédure pénale me semble un bon compromis pour le premier semestre. Quant aux autres matières, je te conseillerais de te faire plaisir - si tu n'as pas d'idée particulière pour la suite. Par exemple, si tu ne penses pas passer de concours, tu peux éliminer l'histoire des idées politiques ou l'histoire de l'administration. Après, c'est plus en fonction de tes goûts : as-tu assisté au premier cours de DIPu et de méthode des sciences sociales pour te faire une idée ?

Pour le deuxième semestre, je dirais fiscalité des personnes, car tu es dans un parcours qui s'y prête, droit judiciaire privé car c'est important, et... pourquoi pas compta et bilans, ça peut toujours servir.

Par **Liloolang**, le **22/07/2012** à **12:39**

Je ne sais pas si cette conversation est toujours d'actualité mais je vais rentrer en L3 droit des entreprises à la rentrée et je ne sais pas quelles options choisir. En effet, j'aimerai ensuite continuer sur un master 1 droit des entreprises et aboutir à un master 2 droit des affaires européen ou international.

J'ai le choix entre les options suivantes :

Droit international public fondamental
- Histoire de l'administration
- Méthode des sciences sociales
- Histoire des idées politiques
- Procédure pénale

Sachant que je veux faire du droit des affaires, je ne vois aucun rapport ou rapprochement entre ces options et l'entreprise.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Vardaria**, le **22/07/2012** à **13:58**

Bonjour Liloolang,

Concernant ton choix de matières optionnelles, aucunes de ces matières n'ont réellement d'importance sur ton orientation. Celles du semestre 2 joueront davantage mais on aura le temps d'en parler.

Personnellement, les options choisies étaient droit international public fondamental et procédure pénale.
J'avais aimé procédure pénale, c'est tout de même intéressant d'avoir quelques notion dans ce domaine.
Droit public j'ai très peu aimé. On a étudié deux grands traités (je ne sais même plus lesquels). J'ai eu énormément de mal à réviser cette matière. J'ai d'ailleurs (ce que je reconnais être mal) révisé qu'une partie du cours. A l'examen, on a eu deux ou trois questions

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

je ne sais plus. J'ai eu de la chance on est tombés sur les seules parties que j'avais appris, je m'en suis sortie avec un 13.

Le mieux c'est que tu assistes à chacun de ses cours au moins une fois, tu te feras une idée toi-même.

Ce que je dis ne t'avance pas plus désolée, mais sache que ton choix d'options ne conditionne pas ton orientation.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés